

**152^e TABLE RONDE NATIONALE
TECHNIQUE ET JURIDIQUE**

Maître, Madame, Monsieur, Chère Consœur, Cher Confrère,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la 152^e Table Ronde Nationale Technique et Juridique qui se déroulera à Paris le

**Jeudi 28 janvier 2016
de 14 h à 18 h**

Lieu : **Maison de l'Architecture dans la Chapelle de l'Ancien Couvent des Récollets
148 rue du Faubourg Saint Martin – 75010 PARIS -Métro Gare de l'Est**

Acoustique et impropriété à destination

Avec l'intervention de :

- Monsieur Yves HERNOT, acousticien, expert de justice près la cour d'appel de Rennes
- Maîtres Etienne GROLEAU et Jacques GARNIER, avocats au barreau de Rennes

Connaître la performance acoustique d'un logement n'est pas aisé et, même dans le neuf, pourtant soumis à une réglementation, les contentieux sont nombreux.

Les exigences portant sur les parois intérieures ne suffisent pas forcément à garantir un niveau de confort acoustique optimal dans le logement.

En acoustique, il n'y a pas de monde parfait et c'est ce qui sera évoqué par notre intervenant acousticien et richement complété par nos deux avocats spécialistes du droit de l'immobilier.

Par l'intervention de Monsieur Yves HERNOT, les points techniques abordés porteront, notamment, sur le matériel à utiliser et les conditions d'exécution des mesures ainsi que sur l'arrêté du 30 juin 1999 relatif aux caractéristiques acoustiques des bâtiments d'habitation.

Maîtres Etienne GROLEAU et Jacques GARNIER, quant à eux, traiteront de l'impropriété à destination au travers de quelques cas de jurisprudence.

Nous instituerons une discussion entre les intervenants et les participants. Les échanges pourront se poursuivre sur place, à la fin de la séance autour d'un cocktail.

Afin de faciliter l'organisation de cette manifestation, merci de confirmer votre inscription au plus tard **pour le vendredi 22 janvier 2015**, à l'aide du formulaire ci-joint.

Une attestation de formation vous sera délivrée suite à la session.

Comptant sur votre présence, nous vous adressons, Maître, Madame, Monsieur, chère Consœur, cher Confrère, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Les organisateurs de la table ronde :

Chahrazad TOMA-VASTRA, architecte, expert, médiateur,

Jacques ARGAUD, architecte, expert près la cour d'Appel de Rennes et la Cour Administrative d'Appel de Nantes.

FICHE D'INSCRIPTION
ATTESTATION DE PRESENCE A LA FORMATION
152^e Table Ronde Nationale Technique et Juridique

Acoustique et impropriété à destination

Intervenants :

- Monsieur Yves HERNOT, acousticien, expert de justice près la cour d'appel de Rennes,
- Maîtres Etienne GROLEAU et Jacques GARNIER, avocats au barreau de Rennes.

Date : **Jeudi 28 janvier 2016, de 14 h à 18 h.**

Lieu : Maison de l'Architecture dans la Chapelle de l'Ancien Couvent des Récollets
148 rue du Faubourg Saint Martin – 75010 PARIS

NOM et Prénom du participant :
.....

En qualité de :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : Courriel : →

Inscription obligatoire (joindre un chèque libellé à l'ordre du CNEAF pour les frais de participation).

Membre du CNEAF à jour de la cotisation 2015 0 €

Autres..... 80 €

Magistrat INVITÉ

(Association loi de 1901, le CNEAF ne récupère pas la TVA)

Sera présent au cocktail qui suivra : OUI NON

Attestation comptable : Chèque n° Banque : reçu le

ATTESTATION DE FORMATION

Je, soussigné Michel JEMMING, Président du Collège National des Experts Architectes Français, atteste que la personne susnommée a effectivement participé à la formation ci-dessus d'une durée de **4 heures**.
En foi de quoi, est délivrée cette présente attestation.

Fait à Paris, le
Michel JEMMING
Président du CNEAF

*Cette attestation est remise à la fin de la formation et est valable uniquement revêtue du cachet de l'organisme formateur et de la signature du responsable de formation.
Tout usage frauduleux du présent document est passible de sanctions pénales.*